

Avant qu'un drame n'arrive !!



Rassemblement devant la mairie le mercredi 30 novembre à 10 heures.

Tous concerné(e)s

Parents, enfants, agents, enseignants, venez nombreux !

Ils revendiquent des personnels diplômés, à hauteur des besoins, pour assurer l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.

Depuis plus d'un an, les agents territoriaux de la ville de Saint-Brieuc, avec leurs représentants du personnel alertent sur la situation dans les écoles et accueils de loisirs.

De plus en plus d'enfants en situation de handicap sont accueillis dans les structures. Ils nécessitent une prise en charge individualisée et spécialisée, mais les notifications de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ne sont pas mises en œuvre.

Cette absence d'accompagnant sur le temps périscolaire revient à abandonner les enfants qui alors se mettent en danger, se mutilent parfois, deviennent insultants et violents envers eux-mêmes, envers les autres enfants et les adultes.

Pour les agents cela se traduit par une extrême fatigue, un surmenage, du stress. On déplore à ce jour un burn out, les agents n'en peuvent plus ! Sur une école en particulier, cet état est le quotidien des agents et des enfants depuis des mois.

Pour les enfants, leur sécurité est mise en danger, les animations et temps de restauration se déroulent dans un climat de tension. Lorsqu'il faut 1, 2, voire 3 adultes pour canaliser un seul enfant, il y a un manque pour l'encadrement des autres enfants.

Les agents ont été reçus par le Maire et son équipe le 16 novembre.

L'équipe municipale rejette la responsabilité de la situation sur l'éducation nationale. Pourtant, en application d'une décision du conseil d'état du 20 nov 2021, le financement des AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) sur le temps périscolaire incombe aux collectivités locales.

Leur seule solution : Expliquer aux parents des enfants avec des besoins spécifiques que ces derniers ne peuvent plus être accueillis par manque de personnel spécialisé.

Cette décision est, inacceptable, inadmissible, et scandaleuse !

les agents sont toujours en grève depuis le 17 novembre.